Antoine Labelle (1833-1891)

6 OCTOBRE 2020
Luc Bertrand

Les origines

Antoine Labelle voit le jour le 24 novembre 1833 à Sainte-Rose-de-Laval.

Il est le fils d'Antoine Labelle père, cordonnier de l'Île Jésus, et d'Angélique Maher, qu'il surnommera affectueusement sa « mouman ».

Il naît seulement quelques années avant la Rébellion de 1837-38, le Rapport Durham et l'Acte d'Union. Cette proximité de temps n'est pas sans lien avec la pensée du curé Labelle. Un esprit de résistance va bien vite animer le jeune Antoine. Il faut conquérir le sol, y implanter des familles canadiennes-françaises ; en un mot : conquérir nos conquérants.

Au lendemain de la Rébellion, c'est avant tout par le clergé que s'exprime le nationalisme canadien-français, auquel on appose des balises pour l'expurger de toute forme de radicalisme.

Un homme et son rêve

Angélique Maher (1809-1891)
Source : Fonds famille Prévost, SHRN, domaine public.

18 janvier 1872. Labelle transporte des dizaines de cordes de bois avec un groupe de concitoyens. 80 carrioles défilent rue Saint-Laurent à Montréal, attirant les curieux. Montréal manque de bois et cette pénurie menace les familles les plus pauvres. Le geste de Labelle, d'abord inspiré par la charité chrétienne, possède une motivation politique. Il serait bien plus facile de transporter ce bois par chemin de fer que par traîneaux.

L'établissement de ce train d'union ferroviaire est l'œuvre ultime du curé, une véritable obsession. Il lui arrive même, dans le secret du confessionnal, lors de l'une de ses légendaires distractions, d'imposer à un pénitent un chemin de fer plutôt qu'un chemin de croix…

Antoine Labelle (1833-1891)
Source : Fonds famille Prévost, SHRN, domaine public.

L'homme animé d'une telle idée, à une époque où un relief montagneux se dresse en gigantesque défi à la technique du temps, ne sort pas des sentiers battus. Visionnaire énergique, excessif, incisif, impétueux, tenace, tendre à ses heures et extraordinairement déterminé, Antoine Labelle est bel et bien l'homme d'une idée : étendre les frontières du Canada français en exhortant ses compatriotes à occuper un sol encore inexploité.

Et la réalisation de ce dessein national nécessite l'avènement d'un instrument indispensable à sa mise en œuvre : la construction d'un chemin de fer, sillonnant les contrées sauvages d'une nature rebelle. De quelque façon qu'on analyse sa place dans l'Histoire du Québec, le curé Labelle est l'homme de la démesure, comme en témoignent aussi bien le destin dont il rêve pour son peuple que son tour de taille devenu légendaire. C'est un homme entier et tout d'une pièce.

Tôt attiré par le sacerdoce, Labelle comprendra vite que les Canadiens français, affaiblis aux lendemains de la Rébellion et de ce qui s'ensuit, se trouvent vulnérables dans leur existence même et que la sauvegarde de la « race », comme on l'appelle à l'époque, repose sur le rôle prépondérant qu'assume l'Église catholique, là où doivent s'exprimer les aspirations légitimes de ses compatriotes. Cette prise de conscience doit s'appliquer de façon concrète dans une perspective de développement où l'Église, aussi bien que les Canadiens français, y trouveront leur profit. La foi gardienne de la langue ; la langue gardienne de la foi. L'avenir de ces deux entités se trouve inexorablement lié.

Les années d'études

Antoine Labelle fait ses études primaires à Sainte-Rose, puis quitte à la maison à 10 ans pour étudier au Séminaire de Sainte-Thérèse, où il reste huit ans, jusqu'en 1852. C'est un élève doué, qui manifeste un intérêt marqué pour l'agriculture. En ce milieu du 19e siècle,

on vénère encore le travail manuel au Canada français. L'agriculture vit des changements importants au pays avec l'abolition du régime seigneurial en 1854.

De 1852 à 1855, Labelle fait sa cléricature. De 1855 à 1856, on le retrouve au Grand Séminaire de Montréal, puis il est ordonné prêtre chez lui, à Sainte-Rose, le 1er juin de cette année-là.

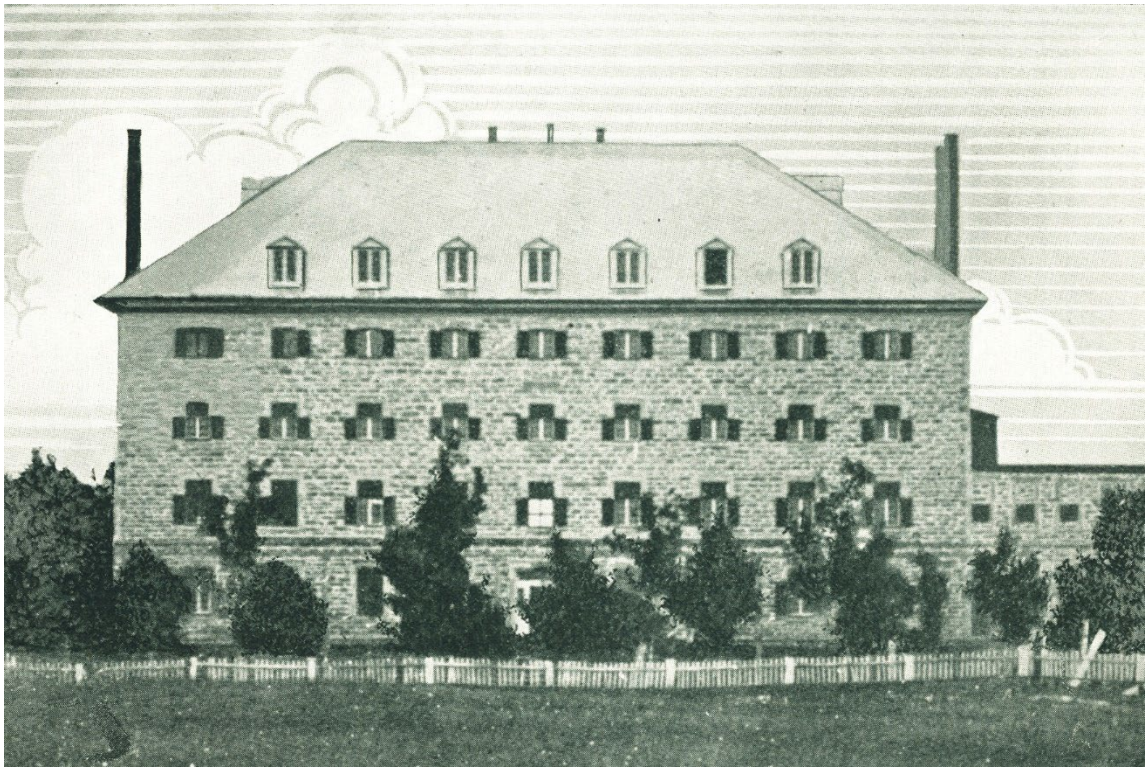

Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, construit en 1846
Source : Abbé Dubois, *Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse*, 1925, domaine public.

Premières paroisses

Au cours des 12 années qui vont suivre, Labelle amorce et poursuit sa vie de prêtre au sein de différentes paroisses, en commençant comme vicaire à Sault-au-Récollet, au nord de l'île de Montréal, où il demeure trois ans. Ensuite : Saint-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie, où il ne reste que quelques mois. C'est en décembre 1859 qu'il obtient sa première cure à Saint-Antoine-Abbé, dans le comté d'Huntingdon, à la frontière américaine. À 26 ans, il est le plus jeune prêtre du diocèse de Montréal.

Son séjour dans cette paroisse est instructif à plus d'un titre. Francophones et anglophones y cohabitent ; de plus, le groupe irlandais se divise entre catholiques et protestants. Tout est à faire. Il n'y a ni commission scolaire ni administration municipale.

Labelle développe dans cette communauté une capacité à arbitrer des conflits. En 1863, une réputation enviable précède Labelle dans la nouvelle paroisse dont il est chargé : Saint-Bernard-de-Lacolle. Frontalière elle aussi, cette paroisse fait essentiellement face aux mêmes défis que la précédente et la renommée de Labelle comme médiateur s'y accroît, ce qui lui vaut aussi le respect des anglophones et des protestants.

Les Fenians, un groupe d'Irlandais américains qui cherchent à poursuivre en territoire canadien leur lutte contre la Couronne britannique, menacent la région frontalière dont Saint-Bernard fait partie.

Les Fenians ne mettront jamais les pieds à Lacolle et leur expédition se terminera lamentablement en 1871, mais Labelle fait preuve de leadership au cours de cette crise : il a organisé la défense de sa communauté.

Un prêtre pas comme les autres

Son attitude et son physique imposant le servent bien à cette fin, mais il est aussi animé d'un profond sens pratique. D'autre part, c'est un homme au caractère bouillant, qui n'hésite pas à taper du pied ou du poing quand la situation semble l'exiger. Avant toute chose, c'est un curé animé d'un grand bon sens. Sa foi est profonde, mais il ne s'abandonne pas à des « bondieuseries ».

À la différence de la majorité des membres du clergé canadien-français, sans doute, Labelle est animé d'une vision proactive du destin de ses compatriotes. Ce n'est pas un prêtre qui se contente d'administrer les sacrements à ses fidèles ou de leur faire la morale.

Il veut agir et une tendance alarmante vient stimuler sa détermination à contribuer à l'affirmation de son peuple : l'émigration des siens vers les États-Unis. Un phénomène auquel Labelle devient sensibilisé de façon particulière au cours de sa cure dans la paroisse frontalière de Lacolle, et qu'il appellera bientôt « le cimetière de la race ». Selon Labelle, une solution existe pour contrer cette saignée nationale : la colonisation.

Les historiens qui ont étudié la question de l'émigration aux États-Unis y ont trouvé de nombreuses causes. En réalité, ces causes se résument à deux principales : l'absence de manufactures et l'absence de connaissances agricoles. C'est à ces tares qu'Antoine Labelle décide de s'attaquer directement après sa nomination comme curé de Saint-Jérôme-de-Terrebonne, le 15 mai 1868.

Saint-Jérôme

Arthur Buies (1840-1901)
Source : Fonds Arthur Buies, BAnQ Québec, domaine public.
Photographe : J.E. Livernois.

L'arrivée de ce curé charismatique ne passe pas inaperçue. Après avoir réorganisé les finances de la Fabrique, il se consacre véritablement à sa vocation de missionnaire-colonisateur, cherchant surtout à intéresser les jeunes au bien-fondé de ses idées. Une première expédition a lieu dans les Pays d'en haut, en juillet 1868, suivie de plusieurs autres au cours de l'année suivante, qui le mettent en contact avec les colons déjà établis. Il remonte la rivière du Nord, explore la Vallée de la Rouge. Ce qu'il y découvre revêt à ses yeux l'aspect d'une terre promise, mais il s'agit aussi d'une contrée dont le développement implique la notion de sacrifice.

Comme l'écrira son secrétaire, le journaliste anticlérical Arthur Buies, dans son ouvrage intitulé *Au Portique des Laurentides* :

« Il faut voir ces forêts s'étendant à perte de vue, au milieu de pays montagneux, durs, en quelque sorte inhabitables, jusqu'à des limites encore inconnues ou que l'imagination ne se représente que dans un lointain inaccessible, pour se faire une idée de ce que c'est l'homme seul, au milieu de cette immensité qui ne lui présente que des obstacles, des privations de tout genre, la lutte partout, un combat continuel contre la nature et pour la nature, des découragements semés à chaque pas, des travaux souvent rendus inutiles par des contretemps et des accidents multipliés, de maigres récoltes perdues, des attentes de secours trompées. La misère prenant chaque jour une figure nouvelle, et de consolation ni d'appui nulle part, ni d'autre côté, ni jamais, si ce n'est dans l'infinie bonté divine où s'abîme tout entier le malheureux, voilà ce que c'est la vie du défricheur, de ce colon solitaire, infatigable, héroïque et inflexible, à qui nous devons d'être ce que nous sommes. À qui le Canada tout entier doit son existence, et cela depuis trois cent ans ! »

L'apôtre de la colonisation

Rivière Rouge, dans les Laurentides
Source : Chrisspilon, Wikimédia Commons, domaine public.

Cette Vallée de l'Outaouais où Labelle projette d'établir son peuple s'étend sur une superficie de 33 000 milles carrés sillonnée par la rivière Outaouais qui, de sa source au cœur des terres jusqu'au Saint-Laurent, suit un parcours de 800 milles. Ce vaste territoire, évalue le curé, regorge de ressources minières, agricoles et forestières. En 1863, soit 5 ans avant l'arrivée de Labelle à Saint-Jérôme, des compagnies forestières se sont installées le long des rivières Rouge, Lièvre et Gatineau, mais cette exploitation ne constitue nullement une colonisation proprement dite, le dessein de ces mêmes compagnies n'étant pas de favoriser le peuplement et le développement de petites communautés organisées (ce que Labelle, lui, recherche).

Comprenant que des terres fertiles ne se trouvent pas partout, Labelle se dit que l'industrie du bois représente le moteur économique de la colonisation, mais dans son esprit, l'exploitation de la force de travail des colons par ces compagnies lui semble odieuse et il

ne manque jamais de le faire savoir aux principaux intéressés avec un rugissement dont il a le secret.

Joseph-Adolphe Chapleau
Source : Wikimedia Commons, domaine public. Photo : Notman.

Aux colons (*ses* colons), Labelle voue une affection toute paternelle. Il veille aussi à ce qu'ils soient protégés par le pouvoir politique. Les visites de Labelle au Parlement de Québec et les pressions qu'il exerce sur les élus de toutes allégeances politiques sont passées à la légende et le curé possède des appuis parmi les chefs du temps, entre autres, le conservateur Joseph-Adolphe Chapleau, député de Terrebonne et premier ministre du Québec de 1879 à 1882. À un de ses collègues, qui se plaint un jour d'être victime du harcèlement du curé, Chapleau répond, sourire en coin : « Donnez-lui ce qu'il demande sinon vous n'aurez jamais la paix. »

Certains historiens d'une autre époque on peint du curé Labelle le portrait d'un homme qui, ému aux larmes par la beauté de la flore laurentienne – manifestation de la bonté divine – aurait eu dès lors l'idée de se consacrer à la colonisation du nord. Selon le professeur Gabriel Dussault, cette interprétation relève du folklore. Comme il l'indique dans son ouvrage *Le curé Labelle – Messianisme, Utopie et Colonisation au Québec (1850-1890)*, ce que le curé Labelle recherche, c'est freiner l'avance des protestants dans le nord du pays en occupant avant eux les terres cultivables. En d'autres mots : conquérir nos conquérants.

Plus encore, Labelle rêve d'une colonisation vers l'ouest qui couvrirait tout le territoire compris entre Montréal et Winnipeg jusqu'à la Baie d'Hudson, son peuple opérant une jonction entre les deux rivières Rouge. Rien de moins. Et si des Anglais s'en plaignent, le curé propose « de les laisser japper ».

Mgr Ignace Bourget (1799-1885)
Source : Wikimedia Commons, domaine public.

Durant ces années, fort de l'appui de l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, le curé Labelle se dévoue tout feu tout flamme à la colonisation. Entre 1873 et 1885, il effectue 29 voyages d'expédition dans les coins les plus reculés du nord laurentien. Il plante des croix pour y marquer le lieu d'établissement de futures paroisses : Saint-Jovite, Saint-Faustin, la Chûte-aux-Iroquois (qui sera rebaptisé Labelle à la mort du curé), La Conception, Nominingue et plusieurs autres.

En 1876, le tronçon ferroviaire Montréal – Saint-Jérôme est inauguré, une entreprise à laquelle le curé Labelle a été associé de très près. En 1878, Labelle écrit avec enthousiasme que les cantons se peuplent comme par enchantement et que les gouvernements ont du mal à suivre le rythme de son zèle colonisateur.

Sans en porter le titre, Antoine Labelle est le lobbyiste par excellence de la colonisation au Québec. Le curé de Saint-Jérôme est devenu le roi du Nord et les pouvoirs publics, sans doute désireux d'avoir la paix, l'honorent comme tel. Il est aussi l'homme des métaphores. Symboliquement, il rêve d'installer dans le nord autant de colons qu'il y a d'épinettes. Les richesses naturelles qu'on y trouve, croit-il, équivalent à de l'or. En 1883, à l'instigation de Labelle, le gouvernement québécois fait voter un controversé projet de loi instaurant une loterie nationale au profit de la colonisation.

Sous-ministre

Lorsque Honoré Mercier, dans la foulée de l'affaire Riel, s'empare du pouvoir à Québec, début 1887, Labelle craint que l'avancement de la colonisation n'en soit affecté. Mais, à la surprise générale, le premier ministre le nomme sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation l'année suivante, en 1888. Il est alors le premier sous-ministre de l'histoire canadienne à porter la soutane.

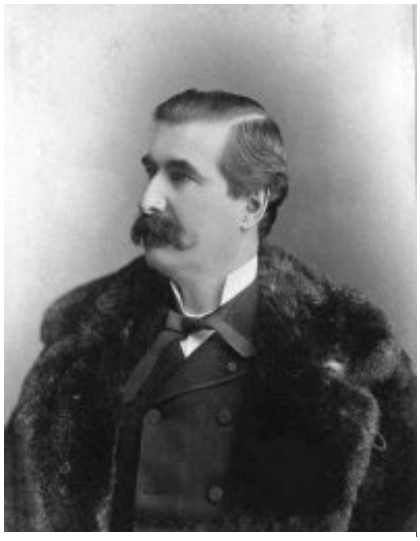

Honoré Mercier (1840-1894)
Source : Wikimedia Commons, domaine public. Photo : Jules-Ernest Livernois.

« Emparons-nous du sol », tel est le cri de ralliement qui inspire son action à titre de sous-ministre. Une fonction qui le dote de nouveaux moyens dans la poursuite de sa mission. Sous l'impulsion du curé, Mercier fait adopter deux législations destinées à stimuler le développement de l'agriculture : la création de l'Ordre du mérite agricole et l'octroi d'une terre gratuite au père d'une famille de 12 enfants vivants. Il fait adopter une nouvelle loi touchant l'administration des terres publiques, de façon à essayer de briser le monopole exercé par les grandes compagnies forestières, notamment dans les Hautes-Laurentides.

Durant les deux premières années de son mandat comme sous-ministre, Labelle met la priorité sur le prolongement du chemin de fer des Laurentides, la modernisation des techniques agricoles, l'avancement des zones à cultiver et l'immigration. Seulement un quinzième du territoire québécois étant peuplé, l'immigration s'impose d'emblée, d'où le but de deux voyages en Europe, dont un effectué avant même qu'il ne soit sous-ministre.

Partout où on le retrouve, en particulier dans les salons raffinés du Grand Paris, l'allure rustique et pittoresque de Labelle ne passe pas inaperçue. Lors de sa première visite sur le vieux continent, en 1885, un Français demande au curé si la terre canadienne est assez riche pour nourrir son homme. Et le brave curé de se tâter l'estomac pour se donner en exemple et prouver que c'est bien le cas. À une autre occasion, un groupe d'hommes d'affaires belges l'amène visiter un établissement semblable aux Folies Bergères. Et le bon curé de se retirer de la salle pour aller lire son bréviaire en paix.

À l'automne 1890, au cours d'une tournée européenne qui a duré huit mois, Labelle, épuisé, retrouve Saint-Jérôme et sa « mouman », qui habite avec lui son presbytère. Le curé sent ses forces le lâcher peu à peu. La colonisation n'avance pas comme il le voudrait. Les sociétés qu'il a créées à ce titre ont du mal à recueillir les fonds nécessaires.

Depuis 1889, le curé Labelle est devenu Monsignor Labelle mais, Saint-Jérôme, à sa grande déception, demeure privé d'un évêché, un rêve qui ne va se réaliser que beaucoup plus tard. Pour ses concitoyens, cependant, Labelle demeure leur curé et ses compatriotes s'adressent à lui à ce titre. Labelle y tient. Lorsqu'un homme tente d'embrasser la bague que Labelle porte depuis son élévation comme monsignor, Labelle lui réplique sèchement : « Lâche-moi la baisette toé à matin ».

Mais à Noël de 1890, le curé, malade et alité, et qui n'a pu quitter Québec, écrit une lettre de démission à Mercier, qui la refuse. Le 4 janvier 1891, il s'éteint à l'Hôtel-Dieu de Québec. Quatre jours plus tard, des funérailles émouvantes sont célébrées dans les Pays d'en haut.

Inauguration du chemin de fer entre Montréal et Saint-Jérôme, 1876.
Source : *L'Opinion publique*, 20 octobre 1876, domaine public.

Le bilan

Quels sont les résultats de l'œuvre colonisatrice du curé Labelle ? Notons d'abord que de 1871 à 1931 (soit bien après la mort du curé), le solde migratoire du Québec va demeurer constamment négatif, en dépit d'une augmentation numérique de la population, ce qui signifie, en d'autres mots, que la colonisation s'est révélée inefficace pour rapatrier les Canadiens français partis vivre aux États-Unis. Par ailleurs, entre 1861 et 1891, le taux d'urbanisation du Québec passera de 15 à 32 %. Le nombre de paroisses et de cantons fondé par Labelle oscillerait, d'après une historiographie approximative, entre 20 et 80 ; le premier chiffre semblant le plus près de la réalité. Le chemin de fer du nord, parti de Montréal pour atteindre Saint-Jérôme en 1876 et que Labelle voulait voir se prolonger jusqu'au Manitoba, s'est essoufflé à Mont-Laurier en 1901. Au nombre des causes de cet échec relatif, plusieurs facteurs déterminants : les jeux d'influence politique, la difficulté

à réunir les capitaux et les suspensions de travaux, qui furent autant de déceptions et de frustrations pour le bon curé. Enfin, quant au nombre de colons installés sur les terres du Nord, le professeur Dussault l'estime à un maximum de 5000. Ce dernier concède néanmoins à Labelle le fait d'être parvenu à stopper l'avance des anglophones dans le comté d'Argenteuil, qui va devenir majoritairement francophone.

Toutefois, la place d'Antoine Labelle dans l'Histoire du Québec et du Canada français se distingue aussi bien par son originalité que par l'idéalisme qui la caractérise. Ce qui la rend difficile à cerner d'une manière objective c'est, paradoxalement, la technologie moderne qui, dans le cas qui nous intéresse, a pour nom la télévision.

Monument du Curé-Labelle, Saint-Jérôme.
Source : Fonds Armour Landry, BAnQ Vieux-Montréal, vers 1960. Photo : Armour Landry.

Comme on le sait, Claude-Henri Grignon a fait une place d'honneur au curé Labelle dans ses *Belles Histoires des Pays d'en haut*, puisqu'il le peint comme le porte-étendard d'une cause à teneur morale. Selon Serge Turgeon, qui incarnait le personnage de Léon Dalbrand dans le téléroman, c'est avant tout à Grignon que Labelle doit son existence sur le plan historique. Quant à Guy Provost, qui personnifiait Alexis Labranche, son respect pour le zèle colonisateur du curé était très limité. Selon Provost, envoyer des familles entières s'installer sur des petites terres de roches au nom de la foi chrétienne comportait quelque chose d'indécent. C'est, du reste, un reproche que le curé aura à essuyer tout au long de sa vie publique.

Quoi qu'il en soit, il est en effet permis de se demander, en 2020, à la lumière des faits révélés par les historiens, si le projet ambitieux du curé Labelle justifiait les conditions de vie misérables qu'ont connues les colons qui ont répondu à son appel et qu'Arthur Buies avait su admirablement décrire dans l'ouvrage que je citais plus tôt. Chose certaine, quoi qu'on pense de l'ampleur ou même de la pertinence de son œuvre, il est impossible de dissocier le nom d'Antoine Labelle de l'histoire d'une région, voire d'un peuple auquel il a voulu montrer une direction, à l'instar du monument qui le représente à Saint-Jérôme, où il figure le doigt

tendu vers le nord. Labelle a ouvert un territoire en proposant un modèle de développement. Le fait que ce modèle, pour de multiples raisons, se soit révélé utopique, cela rend-il son œuvre pour autant inutile ?

L'Histoire évolue rarement en ligne droite et les détours qu'elle emprunte pour suivre son cours s'expliquent par des facteurs qui peuvent échapper même aux esprits les plus visionnaires. Si le territoire que Labelle a voulu développer selon ses termes se distingue aujourd'hui dans d'autres sphères que celles ciblées à l'origine, notamment sur le plan touristique, c'est qu'il a fallu un début, peu importe ce qui a pu l'inspirer.

Or, à ce chapitre, Antoine Labelle a indéniablement laissé sa marque sur le cheminement de son peuple.

En savoir plus

Collectif, « Antoine Labelle », Wikipédia, l'encyclopédie libre, 2006-.

Les pays d'en-haut, webdocumentaire de Radio-Canada en collab. avec BAnQ, 2016.

Antoine Labelle. Un curé dans une soutane trop étroite, exposition en ligne réalisée par la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, 2017.

Les Stations du curé Labelle, exposition réalisée à l'occasion du 125e anniversaire du décès du roi du Nord, par Dominique Beauregard, peintre fabuliste, en collab. avec la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord et la Ville de Saint-Jérôme, 2016.

Robert Lévesque, *Labelle et Camillien. Deux figures du populisme canadien-français*, Montréal, VLB éditeur, 2011, 336 p.

Serge Laurin, *Histoire de Saint-Jérôme*, Québec, Éditions GID, 2009, 512 p.

Pierre Couture, *Antoine Labelle. L'apôtre de la colonisation*, Montréal, XYZ, 2003, 168 p.

Luc Bertrand, *Antoine Labelle, le Roi du Nord*, Montréal, LIDEC, 2000, 61 p.

Gabriel Dussault, *Le Curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec (1850-1900)*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1983, 392 p.

Robert Lévesque et Robert Migner, *Le curé Labelle, le colonisateur, le politicien, la légende*, Montréal, Éditions La Presse, 1979, 203 p.

Christian Morissonneau, *La terre promise. Le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise, 1978, 212 p.

Germaine Cornez, *Une ville grandit. Saint-Jérôme de 1881 à 1914*, Saint-Jérôme, Éditions L'Écho du Nord, 1977, 292 p.

Germaine Cornez, *Une ville naquît. Saint-Jérôme de 1821 à 1880*, Saint-Jérôme, Éditions L'Écho du Nord, 1973, 191 p.

Hélène Tassé, *Le curé Labelle et la région Labelle (1879–1891)*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1968.

Cécile Prévost-Lamarre, *Par monts et par vaux à la suite du Roi du Nord*, Saint-Jérôme, Éditions de l'Avenir du Nord, 1941, 68 p.

Elie-Joseph Auclair, *Le curé Labelle. Sa vie et son œuvre. Ce qu'il était devant ses contemporains. Ce qu'il est devant la postérité*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1930, 271 p.

Élie-Joseph Auclair, *Saint-Jérôme de Terrebonne*, Saint-Jérôme, L'imprimerie-photogravure J.-H.-A., 1934, 357 p.

Henri Lecomte, *L'Oeuvre du curé Labelle*, Montréal, l'Oeuvre des tracts, 1924, 16 p.

Arthur Buies, *Au portique des Laurentides. Une Paroisse moderne. Le Curé Labelle*, Québec, C. Darveau, 1891, 96 p.

Jean-Baptiste Proulx, *Le Canada. Le Curé Labelle et la colonisation*, Paris, Imprimerie de l'Oeuvre de Saint-Paul, 1885, 63 p.